



FORMATION EN DISTANCIEL

Durée : 3 jours soit 21h
Formation synchrone

Nombre de participants :
5 Minimum
12 Maximum

Coût pédagogique et dates :
<https://bit.ly/auditertiaireetcopropriété>

Public concerné :
Bureau d'étude, Consultant, Ingénieur conseil, Directeur et responsable énergie, environnement

Toute personne jouant un rôle dans la réalisation d'audit énergétique d'un bâtiment.

Prérequis :
Des connaissances en thermique du bâtiment sont indispensables pour suivre ce module

Prérequis pour l'obtention d'une qualification :
Expérience, selon votre niveau de diplôme, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. (**Décret 2018-416**)

Prérequis matériels :

- Un ordinateur portable pour les TD (logiciel), équipé d'un micro et d'une caméra
- Un bon débit internet est indispensable pour cette formation

Modalité de contrôle préalable
Test de Positionnement

Moyens techniques & pédagogiques

- Accès salle virtuelle
- Présentation orale
- Manipulation d'outils et de simulation
- Etudes de cas
- Carnets de rappels techniques et méthodologiques (rénovation)
- Support à chaque participant sous la forme d'un classeur et au format électronique

Moyen de suivi de la formation
Feuille de présence

Attention, la formation n'est que la première étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

Intervenants :
Consultant spécialisé en performance énergétique appliquée aux bâtiments tertiaires et habitats collectifs ayant une expérience confirmée des audits énergétiques en rénovation.

Resp. Pédagogique : A. MARTEAU
Directeur technique : X. RIMBAULT

PROGRAMME 100% DISTANCIEL AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS TERTIAIRES ET/OU HABITATS COLLECTIFS

Réf : PROG-6

Formation conforme au Décret n° 2018-416 du 30 mai 2018 et ouvrant à la qualification RGE ETUDE des organismes qualificateurs selon les normes NF EN 16247-1 & NF EN 16247-2 (AFNOR, LNE, ICERT...)

Fondamentaux Perfectionnement Expertise

OBJECTIF DE FORMATION

Situer les normes de l'Audit dans le contexte réglementaire de l'énergie et maîtriser la méthodologie efficace pour mener un audit énergétique des bâtiments et habitats collectifs en suivant les étapes clés : de la planification à la réunion de clôture. cf: **décret n°2018-416 du 30 mai 2018**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mener avec méthodologie un audit énergétique spécifique aux habitations collectives et aux bâtiments tertiaires simples, savoir recueillir et analyser les informations
- Rédiger et restituer le rapport d'audit en proposant des solutions d'amélioration et des préconisations

Cette formation répond aux exigences de formation continue des référents techniques définies pour la **qualification RGE Etudes**

CONTENU

Audit énergétique d'un bâtiment :

Méthodologie prévue par les normes 16247-1-2012 et 16247-2-2014.

- Contexte réglementaire: Directives européennes, Lois Grenelles, Loi de Transition Energétique pour la croissance verte, Règlementation thermique existante (RT existante). Diagnostic de Performance Energétique (DPE), Qualification RGE études.
- Définition du cahier des charges de l'Audit et checking des points de contrôle ADEME pour la qualification
- Etapes clés de l'Audit énergétique d'un bâtiment.
- Analyse des données recueillies avant visite et préparation de la visite sur site à partir de la liste des documents définie par l'arrêté du 28 février 2013 : factures, contrats, ...
- Définition des méthodes de calcul à utiliser en fonction des prestations (mise en avant de l'utilité des différentes méthodes de calcul : Comportementale, THCE Ex et 3 CL)

Exercices pratiques & mise en situation

- Etude de cas d'un bâtiment résidentiel collectif avec saisie complète dans le logiciel de thermique (BAO de chez PERRENOUD)
- Récupération des données - observations, questionnements.
- Présentation des instruments de mesures essentiels et leur utilisation pertinente.
- Les services associés à l'exploitation de l'immeuble (maintenance, entretien, ...)
- Saisie des informations récupérées et mesurées dans le logiciel au fil de la journée.

L'Analyse des audits énergétiques

- Recollement avec les factures réelles et analyse critique
- Préconisations d'amélioration, construction des scénarios globaux
- Chiffrages et analyses économiques des scénarios
- Indicateurs pertinents, investissements, aides et coûts globaux

Restitution écrite et orale des audits énergétiques: Argumentation liée à la réalisation des travaux et les solutions d'amélioration

- Rédaction de rapport d'audit et de sa synthèse : comment rédiger ?
- Présentation orale argumentée au maître d'ouvrage : comment convaincre ?

EVALUATION

- Evaluation des acquis des stagiaires pendant la formation (Etudes de cas rendues)
- Contrôle individuel de connaissances théoriques sous forme d'un QCM en fin de formation
- Evaluation de la satisfaction



Accessibilité – Personne en situation de Handicap (PSH) :
Contacter notre référent handicap au 09 72 10 65 35

IDEE - Institut pour le Développement de l'Efficacité Energétique
N° NDA: 52440886244
13 rue La Rabotière - 44800 SAINT HERBLAIN
formation@elysia.consulting
SIRET : 80415359100032

INSCRIPTION :
Web: www.elysia-formation.com
Téléphone : 09 72 10 65 35
Paiement à l'inscription : Virement, CB